

## Culture (2007-2013)

Cadre légal	DÉCISION No 1855/2006/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 12 décembre 2006 établissant le programme Culture (2007-2013) <a href="http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:372:0001:0011:FR:PDF">http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:372:0001:0011:FR:PDF</a>
Durée programme	2007-2013
Budget	400 millions d'Euros
Objectifs généraux	L'objectif général du programme est de mettre en valeur l'espace culturel partagé par les Européens et fondé sur un héritage culturel commun par le développement de la coopération culturelle entre les créateurs, les acteurs culturels et les institutions culturelles des pays participant au programme, en vue de favoriser l'émergence d'une citoyenneté européenne.  Le programme est ouvert à la participation des industries culturelles non audiovisuelles, en particulier des petites entreprises culturelles, dans la mesure où ces industries exercent des activités culturelles sans but lucratif.
Actions financées	Les objectifs du programme sont poursuivis en mettant en oeuvre les actions suivantes :  a) soutien aux actions culturelles ci-après : <ul style="list-style-type: none"> <li>• projets de coopération pluriannuelle</li> <li>• actions de coopération</li> <li>• traduction littéraire</li> <li>• soutien aux festivals culturels européens</li> <li>• actions spéciales</li> </ul> b) soutien à des organismes actifs au niveau européen dans le domaine de la culture  c) soutien à des travaux d'analyse ainsi qu'à la collecte et à la diffusion d'informations, de même qu'aux actions optimisant l'impact des projets dans le domaine de la coopération culturelle européenne et de l'élaboration de la politique culturelle européenne.
Pays concernés	Le programme est ouvert à tous les Etats membres de l'Union européenne, aux pays de l'EEE (Islande, Liechtenstein, Norvège), aux pays candidats bénéficiant d'une stratégie de préadhésion, aux pays des Balkans occidentaux sous certaines conditions et à certains pays tiers
Contact européen	Agence Exécutive Education Audiovisuel Culture Rue Colonel Bourg 135/139 BE-1140 Evere Tel: +32 2 299 64 38 Fax: +32 2 292 13 29 <a href="mailto:marc.jorna@ec.europa.eu">marc.jorna@ec.europa.eu</a> <a href="http://eacea.ec.europa.eu/about/contact_fr.htm">http://eacea.ec.europa.eu/about/contact_fr.htm</a>
Contact national	Cultural Contact Point France Relais - Culture - Europe 132, rue du Faubourg Saint Denis 75010 Paris Tel. (33-1) 53 40 95 12 / (0)1 53 40 95 16 Fax (33-1) 53 40 95 19 <a href="http://www.relais-culture-europe.org/">http://www.relais-culture-europe.org/</a>
Site web	<a href="http://ec.europa.eu/culture/index_fr.htm">http://ec.europa.eu/culture/index_fr.htm</a>
Guide du programme	<a href="http://www.europedirectplr.fr/upload/file/Culture_2007_2013_guide_programme_2010.pdf">http://www.europedirectplr.fr/upload/file/Culture_2007_2013_guide_programme_2010.pdf</a>